

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

. . . Je rentrais d'une visite à ma fille à COUDOUX. J'ai pris l'autoroute au péage de COUDOUX direction AIX EN PROVENCE.

Craignant de ne pas avoir suffisamment d'essence, je suis sortie à PERTUIS et j'ai fait le plein dans la zone commerciale de PERTUIS, je suis rentrée sur l'autoroute pour continuer ma route et, après qqes kms, j'ai aperçu un objet oblong dans le ciel, qui était immobile, à gauche de la voiture,

Peu de circulation à cette heure. J'ai levé les yeux à 2 ou 3 reprises pour l'observer, la fois suivante, il avait disparu. Ce qui m'a paru étrange, ce sont les lumières disposées symétriquement et en parallèle, et aussi cette disparition rapide sans que je l'aie vu bouger.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Je conduisais ma voiture

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

Au nord-ouest de l'autoroute Aix- Manosque, au niveau de PERTUIS,

Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Je roulais à 100 km/h env. sur l'autoroute, peu après le péage d'entrée de PERTUIS, en direction de MANOSQUE,

Date de l'observation : ...01.../...07.../...2015..... **Heure précise de début** (en heure locale) : vers 22H30.....

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : pendant 5 secondes; à 2 reprises avant disparition du phénomène,.....

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? ...cf. article de journal joint (Haute-Provence Info du 17 juillet 2015), concerne la région de FORCALQUIER.
.....

Comment s'est finie cette observation ?

L'objet a disparu

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI /

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

non, à travers la vitre du pare-brise,

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

ciel légèrement brumeux,

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

aucune étoile visible,

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

phares.

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun bruit particulier,

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT À U GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins) ?

Aucun,

L'observation s'est faite de façon : / discontinue

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Je regardais la route entre mes 2 observations.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

V3-8/JANVIER 2015
Numéro de page

page :

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

un objet vu 2 fois à quelques secondes d'intervalle, qui a disparu subitement.

Forme :

de forme allongée, 2 rangées de petites lumières.

Couleur :

différentes nuances de couleur: rosâtre,bleuâtre, blanc lumineux.

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Luminosité comparable à des lampes ;

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

non

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

60 à 80 cm.

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

aucun bruit;

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) : L'objet était statique, dans le ciel, légèrement à gauche de ma voiture.

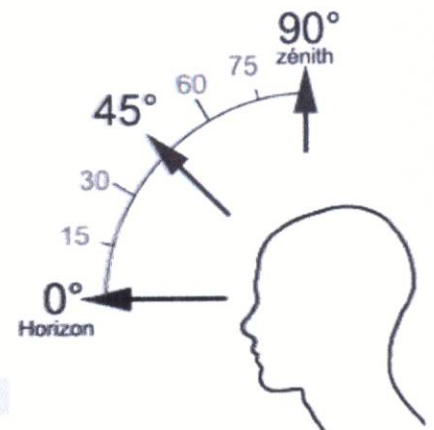
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Au Nord-Ouest de l'autoroute, sans repère visuel, dans le ciel.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

45°



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)
L'objet n'a pas bougé.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

-

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Pas de changement de direction.

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

-

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :
Aucun.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Et maintenant ?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

J'ai ressenti de la curiosité tout simplement.

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

J'en ai parlé à mon entourage ... Certains sont restés sceptiques, j'ai été contente de trouver confirmation dans le journal, car personne n'avait mentionné ce fait autour de moi.

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

J'aimerais bien trouver une explication à ce phénomène.

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Il m'est déjà arrivé de voir un objet que je n'ai pas pu identifier dans le ciel. Nous sommes deux personnes à l'avoir vu, un autre professeur qui l'a aussi observé lors d'un voyage en autocar où nous accompagnions des élèves en Allemagne. Cela a eu lieu en Suisse, cet objet volant longeait l'autoroute où nous circulions venant de DIGNE-LES-BAINS en direction de l'Allemagne, vers 2h du matin; les élèves dormaient pour la plupart et je n'ai pas voulu les réveiller. Il était de forme ovale

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT À U GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

avec des lumières tout autour et nous a « accompagné » pendant environ 5 bonnes minutes. Ma collègue étant professeur de physique, elle a été très intriguée et a conclu à un OVNI lorsqu'il a brutalement accéléré fortement et disparu, Je ne peux pas donner la date, ni l'année précise, malheureusement, juste approximativement, par rapport au voyage-aller annuel de notre groupe: fin avril, ou tout début mai, en 2008 ou 2009 (+ ou – un an),

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Je commence à m'intéresser à cette possibilité.

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?
Oui, bien sûr si rien ne reste caché...

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) :
- **Police** (mentionner le commissariat et la date) :
- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Internet** (mentionner le site et la date) :

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? **OUI / NON**
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.
(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

- Questionnaire
- Croquis du phénomène observé (nombre : 1....)
- Carte(s) ou plan(s) (nombre : 1....)
- Photographie(s) de l'observation (nombre : ...1....)
- Vidéo(s) de l'observation (nombre :
- Photographie(s) de l'environnement (nombre :
- ARTICLE DE JOURNAL DU 17 JUILLET 2015

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

18 avenue Édouard Belin,
31401 TOULOUSE CEDEX 9

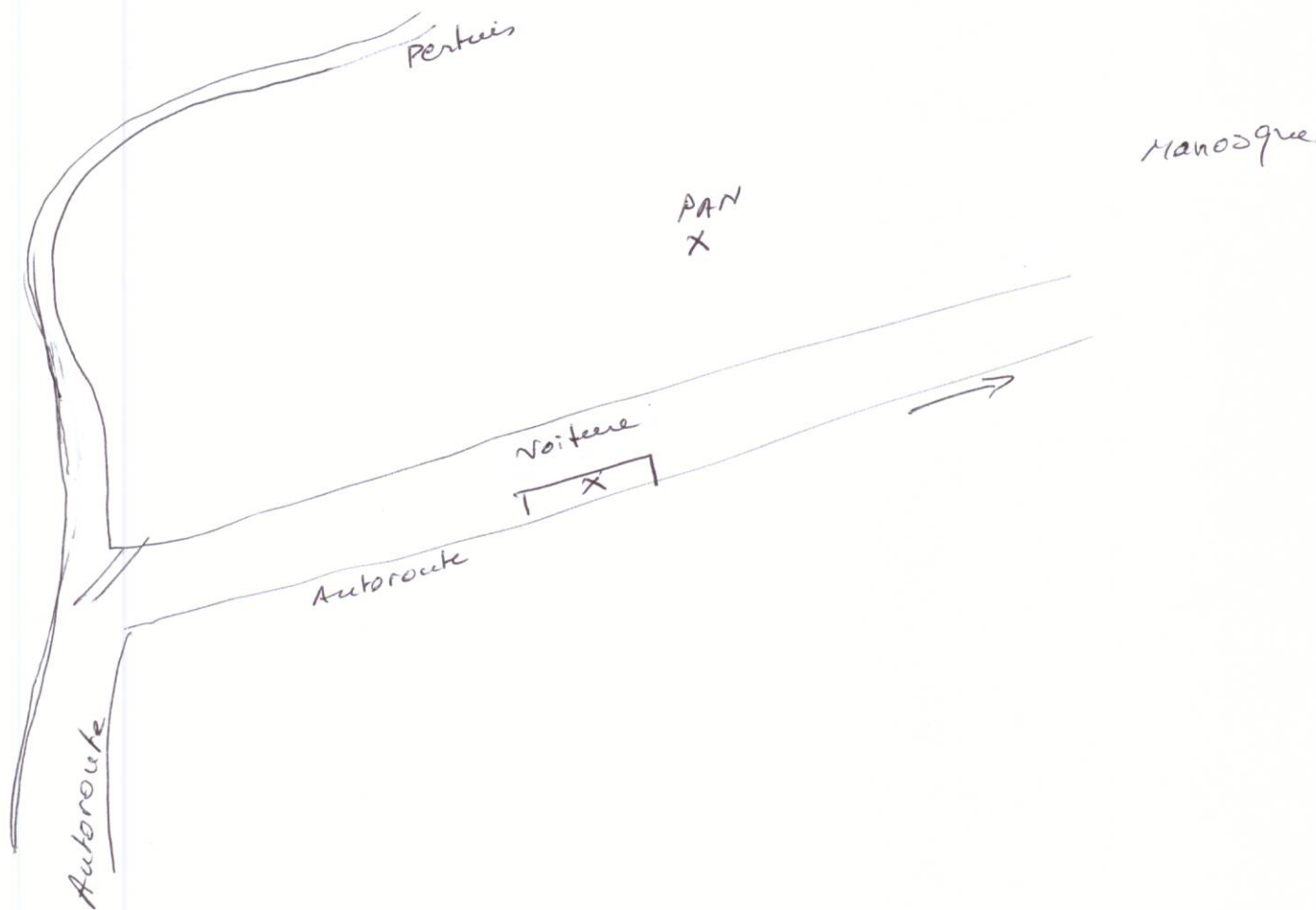
Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Croquis de votre observation

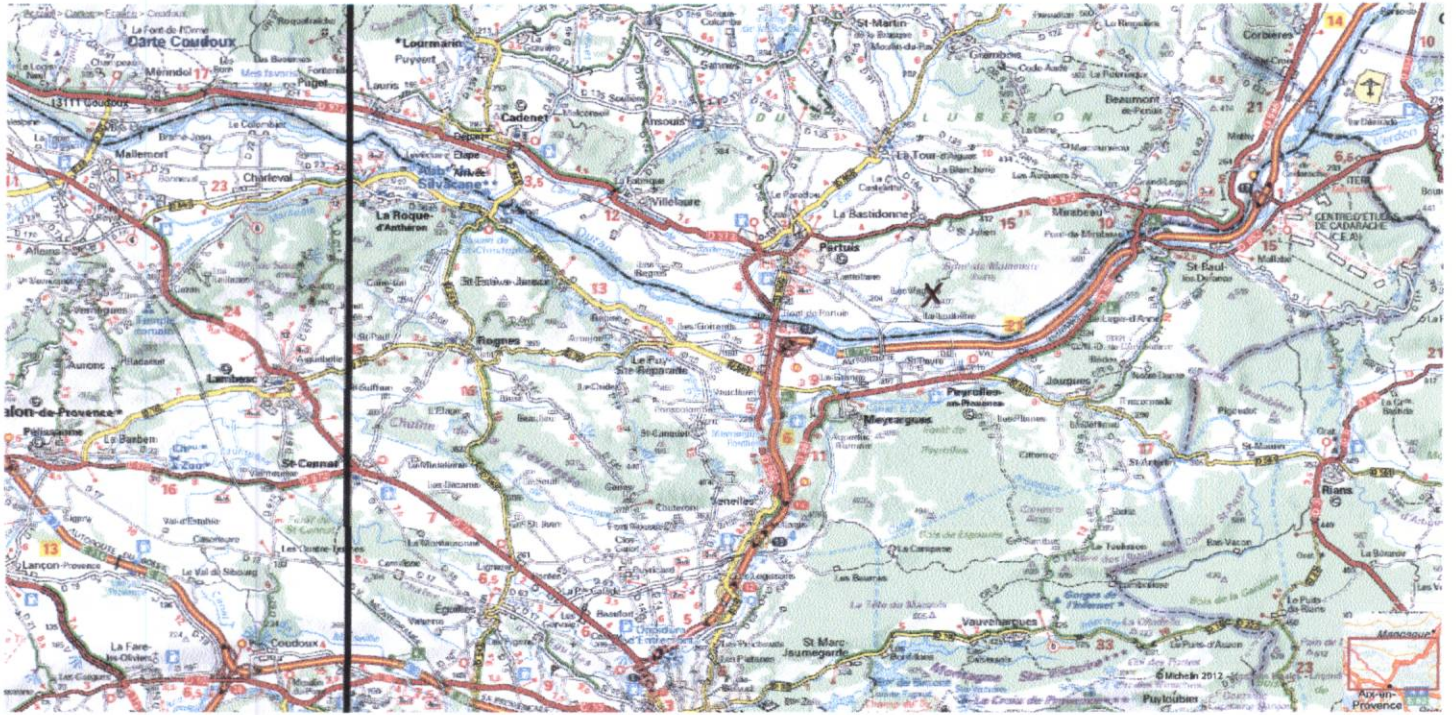
Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

cf. article de journal.



Aix
en
Provence

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978,
VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE



Carte France - Carte détaillée France

Vous recherchez la carte France ? Trouvez la ville qui vous intéresse inscrite sur la carte France ou préparez un séjour d'été en France, trouvez tous les sites touristiques et les restaurants du Guide Michelin de France. La carte France ViaMichelin : visualisez les fameuses cartes Michelin riches d'une expérience de plus d'un siècle. "Voilà"

OVNI

Forcalquier, Manosque, Oraison... dans la nuit du 1^{er} juillet, des phénomènes étranges

Certains y verront (peut-être quelque plaisanterie ou coïncidence collant dans l'agenda aux cinquante ans de l'OVNI de Valensole) d'autres feront le «rapprochement» avec le passage de la patrouille de France sur Manosque le 1^{er} juillet dernier ... comme il fut posté sur notre page Facebook, ... d'aucuns s'étonnant quand même de l'absence de «bruit d'avion» ou de la propension étonnante de l'observation à épouser une forme assez rare (impossible ?) dans l'aviation. Ceci dit, la nuit du 1^{er} juillet dernier nous a donné matière à prendre le temps qu'il fallait avant d'écrire et de recouper ce qu'ont vu des Forcalquierens, des Oraisonnais et des Valensoleis. Le témoignage le plus précis (lequel d'ailleurs a été adressé au GEIPAN, groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés du CNES) vient d'une famille du quartier Saint-Marc de Forcalquier sous la plume d'un ancien

professeur de collège, qui comme les cinq autres personnes présentes sur sa terrasse (des amis et voisins) décrit un phénomène apparu entre 22h 22h30. Et ce, en direction de Saint-Michel l'Observatoire, venant vers Forcalquier à basse altitude avec un angle de 15 à 20° par rapport à l'horizon, sans bruit. Doté de 8 phares puissants disposés linéairement mais en quinconce «l'objet» a fait trois rotations successives Ouest vers Est. Un vol à faible vitesse, et en alternance des «phares» plus ou moins lumineux et quelques oscillations des «ailes» ou supposées telles. L'observation a duré une vingtaine de minutes : «ce qui m'a laissé le temps d'aller chercher mon Nikon 3000, objectif zoom focale 200, vitesse 1/100s et faire 6 photos» nous explique le retraité de l'éducation nationale. Il conclut «après 3 rotations nous avons tous constaté que l'objet a disparu, pour ma part je l'estime d'une dimen-

sion de plusieurs dizaines de mètres».

Drone, OVNI, Patrouille de France ?

Le lendemain, coup de fil à l'Observatoire de Haute-Provence (côté du ciel où l'objet a été vu la première fois) «J'ai téléphoné à un scientifique de l'observatoire de Saint Michel le lendemain matin qui m'a assuré qu'aucune mission de nuit n'avait été programmée entre le 1 et le 2 juillet, aucun lâché de ballon sonde ou d'utilisation de lumières (laser) pouvant être à l'origine des phénomènes observés. Cela pouvait être un drone aussi d'après lui» explique le témoin. Justement pas très loin de là, une autre famille résidant quartier Saint-Marc (à hauteur de la tour d'eau de Forcalquier) aurait pour sa part «jugé que l'observation pourrait s'apparenter à un drone qui aurait survolé l'IGN (Institut géographique national)



Une photo agrandie de l'appareil vu de face (depuis Forcalquier, quartier Saint-Marc). Photo : Droits Réservés A.G

«... dans quel but... le bâtiment n'étant pas un site stratégique». A moins que le survol du drone soit concomitant avec l'autre observation et soit le fait d'un amateur. Rien non plus du côté de la Brigade locale de Gendarmerie nous dit un gradé. Les " post " sur Facebook rejoignent ce témoignage... Cependant à faire lecture du Facebook d'HPI Manosque, Oraison, Villeneuve... horaires similaires : trois rotations, phares puissants lumières blanches, pas de bruit... et sur un rayon d'action de 25 à 30 km l'hypothèse du drone «ne tiendrait pas la distance». Sur notre page on peut ainsi lire «C'est bien ce que

nous avons remarqué, vol lent, pas de bruit, une douzaine de lumières (3 rangées de 4) formant un rectangle ou carré, et qui a tourné plusieurs fois au-dessus de Villeneuve-Manosque...».

Un autre témoignage : «vu à Forcalquier, sans aucun bruit impossible que ce soit la patrouille de France !» qui corrobore celui de la famille d'André l'ancien professeur.

D'autant que Philippe et sa famille sur le plateau de Valensole, elle aussi attablée sur la terrasse de sa maison provençale a constaté le même phénomène.

Jean-Luc ICARD